Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ABATTAGE DE POULES PONDEUSES PORTEUSES DE SALMONELLES

La santé des consommateurs préservée

Des salmonelles (Salmonella enteritidis) ont été détectées, puis mises en évidence dans une exploitation de poules pondeuses du canton, à l'occasion d'un contrôle préventif régulièrement effectué par le producteur. Celui-ci en a aussitôt avisé les services de l'Etat.

Le Service vétérinaire cantonal a alors ordonné la mise à mort de toutes les poules de l'exploitation, soit plusieurs milliers de poules, en stricte application des dispositions légales en vigueur. Le Laboratoire cantonal, pour sa part, a ordonné le retrait du commerce et la destruction des ?ufs provenant de ce poulailler. Ces décisions ont été exécutées le 9 mars 1998. Le nettoyage et la désinfection des locaux seront vérifiés par un examen bactériologique. Ces mesures préventives sont destinées à préserver la santé des consommateurs.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 12 mars 1998

Dr Pierre-Alain de Meuron, vétérinaire cantonal, 021/ 316 38 70